

Accusé de réception en préfecture :	006-220600019-20260619-lmc151535-AR-1-1
Date de télétransmission :	24 août 2026
Date de réception :	24 août 2026
Date d'affichage :	
Date de publication :	25 août 2026



D É P A R T E M E N T D E S A L P E S - M A R I T I M E S

ARRÊTÉ N° DRIT SDP/2026/0495

portant avenant à l'autorisant d'occupation temporaire (AOT) N° 2021/0299 du 9 avril 2021 modifié par arrêté N°2022/0289 du 15 avril 2022, autorisant la SASU "VY CONSULTING" à exercer une activité située sur le domaine public portuaire départemental de Villefranche Darse

*Le Président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes,*

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code des transports et notamment sa cinquième partie relative au transport et à la navigation maritimes - livre III - les ports maritimes ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le Code de l'environnement ;

Vu la loi n° 2015-991 dite « loi NOTRe » du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu l'arrêté préfectoral du 2 janvier 1984 désignant le port de VILLEFRANCHE-DARSE comme étant de compétence départementale ;

Vu l'arrêté préfectoral du 3 octobre 2017 engageant la révision du procès-verbal de mise à disposition du domaine portuaire ;

Vu la délibération n° 18 du 8 décembre 2017 créant une régie à simple autonomie financière pour la gestion des ports départementaux de Villefranche-Santé et Villefranche-Darse, prenant effet au 1^{er} janvier 2018 ;

Vu l'arrêté départemental en vigueur donnant respectivement délégation de signature aux responsables de la direction des routes et des infrastructures de transport du Conseil départemental ;

Vu l'arrêté 2021/0299 du 9 avril 2021 autorisant la « SASU VY CONSULTING » à occuper le domaine public portuaire ;

Vu l'arrêté 2022/0289 du 15 avril 2022 portant avenant à l'arrêté 2021/0299 susvisé ;

Vu le courrier n° 2025-15690 du 22 décembre 2025 du service des ports à l'attention de M. VIDAL pour VY CONSULTING ;

Sur la proposition du Directeur de la Régie des ports de Villefranche-sur-Mer ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : L'autorisation d'occupation temporaire accordée par arrêté départemental susvisé est modifiée dans ses articles 1 (objet/surface), 7 (durée) et 11 (redevance).

ARTICLE 2 : L'autorisation d'occupation à titre précaire et révocable est modifiée en son article 1 comme suit :

« Le département autorise le titulaire à :

- occuper au port de la darse, à titre précaire et révocable conformément au plan joint en annexe, les équipements suivants situés au rez-de-chaussée du bâtiment B : **un local de 18m²**
- installer sur le domaine public à l'emplacement désigné par la Régie des Ports, **un container de 20 pieds (6,00m x 2,40m = 14,40m²) »**

ARTICLE 3 : La durée de l'autorisation d'occupation à titre précaire et révocable est modifiée dans l'article 7 comme suit :

« La présente autorisation accordée à titre précaire et révocable est prolongée **jusqu'au 30 Septembre 2026** ».

ARTICLE 4 : Redevance

La redevance est modifiée dans l'article 11 comme suit :

« L'occupation des locaux objets de la présente autorisation donnera lieu à la perception de redevances fixées conformément au recueil des tarifs en vigueur.

Cette **redevance** 2026 s'élève à un montant total de **3.270,56€ TTC / an** ainsi décomposé :

- Pour le local, le tarif en « tertiaire non-aménagé » est fixé à 155,33€ TTC / m² / an soit $18 \times 155,33 \times 273/365 =$ **2.091,20€ TTC**.
- Pour le conteneur, le tarif est fixé à 0,30€/m²/jour soit **1.179,36€ TTC** »

ARTICLE 5 : L'ensemble des autres dispositions de l'arrêté susvisé demeurent inchangé.

ARTICLE 6 : Pour toute information concernant le présent arrêté, il sera nécessaire de se rapprocher du service :

DEPARTEMENT 06 — DGAST — DRIT — Service des Ports

Capitainerie - 1 chemin du Lazaret — 06230 VILLEFRANCHE-SUR-MER

Téléphone : 04.89.04.53.70 - Courriel : portvillefranchedarse@departement06.fr

ARTICLE 7 : ELECTION DE DOMICILE —ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les parties font élection de domicile :

La Régie des ports départementaux en son siège : 1 Chemin du Lazaret — Villefranche-sur-Mer

Le Titulaire en son siège social tel qu'indiqué en tête des présentes.

Les difficultés auxquelles pourrait notamment donner lieu l'interprétation ou l'exécution des dispositions contenues dans la présente autorisation, dont les clauses tant générales que particulières sont de rigueur, seront de la compétence des Tribunaux de Nice auxquels les parties font expressément attribution de juridiction.

ARTICLE 8 : Monsieur le directeur général des services départementaux des Alpes-Maritimes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin des actes administratifs.

Nice, le 19 juin 2026

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur des routes et des infrastructures de
transport

Sylvain GIAUSSERAND



N° de gestion 2020B02934

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 5 janvier 2021

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	892 476 813 R.C.S. Nice
<i>Date d'immatriculation</i>	30/12/2020
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	VY Consulting
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée à associé unique (Société à associé unique)
<i>Capital social</i>	1 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	12 Quai Papacino, C/o Acrea 06300 Nice
<i>Domiciliation en commun</i>	
<i>Nom ou dénomination du domiciliataire</i>	ACREA
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	352 012 082 R.C.S. Nice
<i>Activités principales</i>	Toute activité de vente, achat, consulting, location et courtage de tous type de bateaux et de leurs accessoires.
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 30/12/2119
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre
<i>Date de clôture du 1er exercice social</i>	31/12/2021

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

<i>Nom, prénoms</i>	VIDAL Jean-Marie, Christian
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 12/01/1956 à Saint-Julien-en-Genevois (74)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	Domaine Château Neuf 170 Avenue de Gairaut Villa 21 06100 Nice

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	12 Quai Papacino, C/o Acrea 06300 Nice
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Toute activité de vente, achat, consulting, location et courtage de tous type de bateaux et de leurs accessoires.
<i>Date de commencement d'activité</i>	02/12/2020
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

NOUS CONTACTER

Votre Agent Général
EI VAN MEENIN GREGORY
6 AV DES HELLENES
06310 BEAULIEU SUR MER

☎ 04 93 01 10 31

✉ agence.gvm@axa.fr

N° ORIAS
08 044 900 (GREGORY VAN MEENIN)
<http://www.orias.fr/>



Assurance et Banque

SAS VY CONSULTING
C O ACREA
12 QUAI PAPACINO
06300 NICE

ATTESTATION D'ASSURANCE Multirisque Professionnelle

Madame, Monsieur,

Nous, AXA France IARD, dont le siège social est situé **Terrasses de l'Arche 92000 Nanterre** attestons que :

SAS VY CONSULTING
C O ACREA
12 QUAI PAPACINO
06300 NICE

Est titulaire du contrat d'assurance multirisque n° **10855317304** ayant pris effet le **02/11/2022** et garantissant un risque situé :

- CHEMIN DU LAZARET 06230 VILLEFRANCHE SUR MER

Evènements assurés :

Incendie, explosion ; Evènements climatiques ; Catastrophes naturelles ; Attentats et actes de terrorisme ; Effondrement ; Dommages électriques ; Dégâts des eaux ; Bris des glaces et enseignes ; Vol et vandalisme ; Bris de machines ; Perte d'exploitation, perte de revenus ; Responsabilité liée à l'occupation des locaux ;

Cette attestation est valable du **30/01/2025** au **01/07/2025** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des assurances ou par le contrat.

Elle ne peut nous engager au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Nanterre, le 30/01/2025 pour servir et valoir ce que de droit.

Mathieu Godart
Directeur Général IARD

LE JEUDI 30 JANVIER 2025

VOS RÉFÉRENCES

Votre référence client
1413418704

Votre contrat
10855317304

Date d'effet
02/11/2022

AXA vous répond sur

